

Raon-l'Étape. 12 Octobre 1893.

Décidément, mon cher ami, il faut que je renonce à vous rencontrer à Paris cet automne. On se mieux ici. Mais le pâle soleil de la saison ne permet pas à mes jeunes malades de voyager avant quelques jours. Et, quelque combinaison que j'aurais, je ne vois pas le moyen d'être à Paris le 20 de ce mois. Trai-je même à Paris avant la rentrée? je n'en sais rien. Mais, comme je prévois dès maintenant que je ne pourrai m'y trouver au jour que vous

m'indiquiez comme date extrême de votre
petit séjour, je préfère vous en avertir,
pour que vous n'ayez pas souci de moi.
Je me dédommagerai à votre retour à
dijon, où je serai assurément réinstallé
avant vous. Je vous serre bien cordialement
la main.

F. Genz

Inutile de vous dire que j'ai gardé
exclusivement pour moi les nouvelles que
vous recommandiez à ma discrétion dans
une lettre antérieure.

21
7
11



Monsieur Raymond Lalleilles
Professeur à la Faculté de Droit de Dijon.
chez Monsieur Bougenot.
à Nimeure.

par Arnay-le-duc.

Cote - d'Or.

